

DEMANDE DE DEROGATION

- POUR**
- LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT
 - LA DESTRUCTION
 - LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
- DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Commune de Hoerd

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur Denis RIEDINGER, Maire

Adresse : 1 rue de la Tour

Commune : HOERDT

Code postal 67720

Nature des activités : Collectivité territoriale

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	344 individus (femelles et jeunes)	Présence d'une nurserie de 172 femelles. A prendre en compte la présence d'un nombre équivalent de jeunes (en principe 1 jeune par femelle)

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Projet de rénovation de la crèche « Les Lutins » à Hoerd (67). La rénovation est motivée par la mise en conformité du bâtiment par rapport au confort et à la sécurité des enfants et du personnel et pour une baisse de consommation énergétique favorable à l'écologie (cf. dossier de demande de dérogation)**

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|------------------|-------------------------------------|
| Capture manuelle | <input type="checkbox"/> | Capture au filet | <input type="checkbox"/> |
| Capture avec époussette | <input type="checkbox"/> | Pièges | <input type="checkbox"/> Préciser : |
| Autres moyens de capture | <input type="checkbox"/> | Préciser : | |

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

- Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Préciser : Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser : **Cf. dossier de demande de dérogation**

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Lycées agricoles, 5 années de salariat à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), membre actif du Groupe d'étude des Mammifères de Lorraine (GEML) pendant plus de 30 ans, plus de 25 ans d'expérience dans les inventaires faune et études d'impacts (naturaliste indépendant depuis 1998)**

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation..... Préciser : **5 formations à la détection acoustique des Chiroptères**

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **au vu des contraintes liées à l'utilisation du bâtiment (travaux incompatibles avec le maintien d'un accueil d'enfants sur le site de la crèche), les travaux ne pourront se faire qu'en été (la crèche devra être délocalisée dans les écoles fermées à cette période de l'année). De fait, nous avons prévu de condamner l'accès au gîte de mise-bas au printemps 2025 (mi-mars à fin avril, période de moindre sensibilité entre les périodes d'hibernation et de mise-bas/élevage des jeunes qui sont plus sensibles) et de poser dès cet hiver des gîtes de substitution sur le bâtiment voisin (en plus des autres mesures ERC qui sont exposées dans dossier de demande de dérogation)**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **Grand Est**

Départements : **Bas-Rhin (67)**

Cantons : **Brumath**

Commune : **Hoerdt**

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires.....

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Rapport**.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Hoerdt

Le 13 septembre 2024

Votre signature

Le Maire,

Denis RIEDINGER



[Handwritten signature]